



RAPPORT ANNUEL 2005



القرض الفلاحي
CREDIT AGRICOLE





SOMMAIRE

6	Conseil de Surveillance
6	Directoire
7	Management
8	Divisions et Directions Régionales
8	Contrôle Externe
10	Organigramme

13 ENVIRONNEMENT EXTERNE

14	Environnement International
16	Environnement National
19	Environnement Bancaire et Financier
22	Evolution du Secteur Agricole

29 ACTIVITE DU CREDIT AGRICOLE DU MAROC EN 2005

30	Faits Marquants
32	Chiffres Clés
32	Axes Stratégiques
37	Activité Générale
44	Moyens d'Action

61 RAPPORT FINANCIER

62	Rapport des Commissaires aux Comptes
65	Résultats Financiers
67	Etats de synthèse au 31/12/2005

75 RESEAU DU CREDIT AGRICOLE DU MAROC

76	Caisses Régionales, Agences Entreprises, Caisses Locales et Agences Bancaires
----	--

CONSEIL DE SURVEILLANCE

- Monsieur Driss JETTOU, Premier Ministre **Président**
- Monsieur Mohand LAENSER, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes **Premier Vice-Président**
- Monsieur Fathallah OUALALOU, Ministre des Finances et de la Privatisation **Deuxième Vice-Président**

- Monsieur Moha MARGHI, Secrétaire Général - Ministère de l'Agriculture du Développement Rural et des Pêches Maritimes
- Monsieur Nour-eddine BOUTAYEB, Wali Directeur des Collectivités Locales - Ministère de l'Intérieur
- Monsieur Zouhair CHORFI, Directeur de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures - Ministère des Finances et de la Privatisation
- Monsieur Hassane SERGHINI IDRISSE, Directeur de la Direction de la Programmation et des Affaires Economiques - Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes
- Monsieur Abdelaziz TALBI, Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation - Ministère des Finances et de la Privatisation
- La Banque Nationale de Développement Economique, représentée par Monsieur Ali HARRAJ
- La Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances, représentée par son PDG
- Monsieur Tarik HADDI, Secrétaire du Conseil de Surveillance

DIRECTOIRE

- Monsieur Tariq SIJILMASSI, Président du Directoire
- Monsieur Karim BELMAACHI, Directeur Général
- Monsieur Jamal Eddine EL JAMALI, Secrétaire Général
- Mme Fatim Ezzahra LARHRIB, Secrétaire du Directoire

MANAGEMENT

Directions rattachées au Directoire

- Contrôle Général
- Direction des Etudes Stratégiques
- Direction des Ressources Humaines
- Direction des Programmes et de l'Organisation
- Direction Déontologie, Qualité, Communication Interne et Culture d'Entreprise
- Direction Action Citoyenne et Développement Durable
- Communication

Ahmed LAFQUI
Tarik HADDI
Meriem IDRISSE KAITOUNI
Rachid KIFANI

Radia LARAKI

Benaïssa AKERKACHE
Meryem LARAICHI

Pôle Banque Commerciale

- Direction Marché des Filières Alimentaires
- Direction Marché des Particuliers et des Professionnels
- Direction Marché des PMEAs

Ouafae CHEKROUNI

Abderrahmane SENIHJI
Abderrahmane SENIHJI

Pôle Banque de Financement et d'Investissement

- Direction du Marché Corporate
- Direction des Activités de Marchés
- Direction de l'International

Abdelaziz CHAKIR
Abdelaziz ENASRI
Mohammed FAKHREDDINE

Pôle Finance

- Direction des Affaires Financières
- Direction de la Comptabilité

My Slimane EL WALI
Fouad CHIKRI

Pôle Risques

- Direction Juridique
- Direction des Engagements
- Direction du Recouvrement Contentieux
- Direction du Suivi des Risques

Mohamed EL AYYADI
Abdelhafid CHENTOUF
Hassan MOLINA
Abdelfdil EZ-ZARZARI
Farouk BOUHLAL

Pôle Support

- Direction des Systèmes d'Information
- Direction de la Logistique des Actions Sociales
- Direction des Achats
- Direction des Infrastructures
- Direction des Traitements Bancaires

Noureddine BAKKALI
Abdelmounim DINIA
Allal CHAFKI
Ahmed MOULINE
Abderrahman RHAZI
Ahmed TAYABI

DIVISIONS ET DIRECTIONS REGIONALES

Divisions

Division du Grand Casablanca

- Direction Régionale Particuliers et Professionnels
- Direction Régionale Entreprises

Lotfi MEZOUAR

Zakia HAZZAZ

Jalal LAOUD

Division du Centre

- Direction Régionale Chaouia-Tadla
- Direction Régionale Tensift-Doukkala

Mohamed MESKINI

Mustapha CHEHHAR

Saïd EL MELLOUKI

Division Gharb Nord

- Direction Régionale Entreprises Rabat-Nord
- Direction Régionale Rabat Zemmour-Zaer
- Direction Régionale Gharb Nord
- Direction Régionale Professionnels & PME

Nabil SALMI

Saïd LARHCHIM

Nabil CHAKOR

Jamal HACHEM

Mohamed AFI

Directions Régionales

- Direction Régionale Fès Centre-Nord
- Direction Régionale Meknès-Tafilalet
- Direction Régionale Oriental
- Direction Régionale Sud

Mohamed AMGHAR

Fatiha BERRIMA

Abdelali REGAG

Driss ISMAILI

CONTRÔLE EXTERNE

Commissaires Aux Comptes

- Coopers & Lybrand (Maroc) S.A
- Ernst & Young.

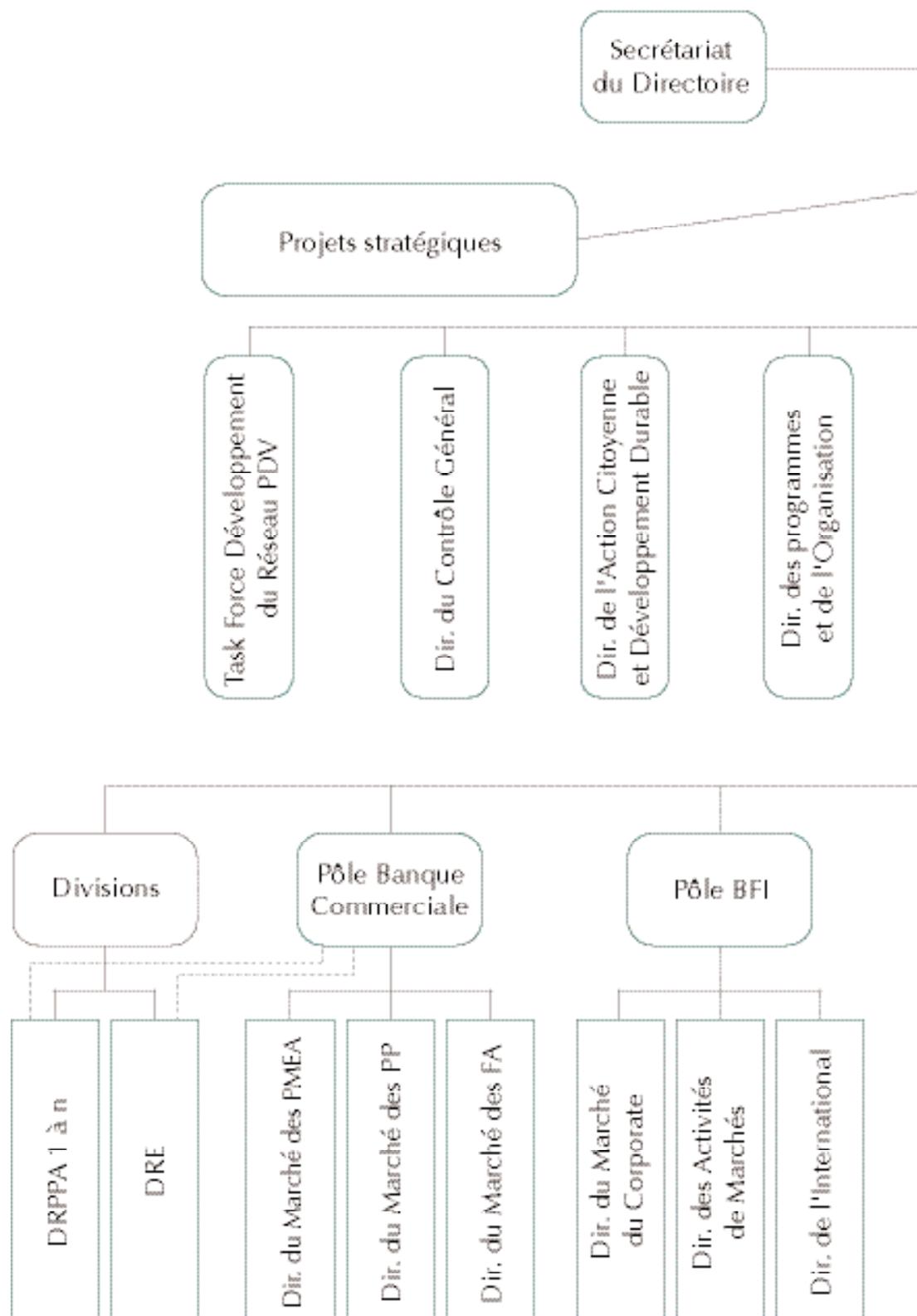
Commissaire du Gouvernement

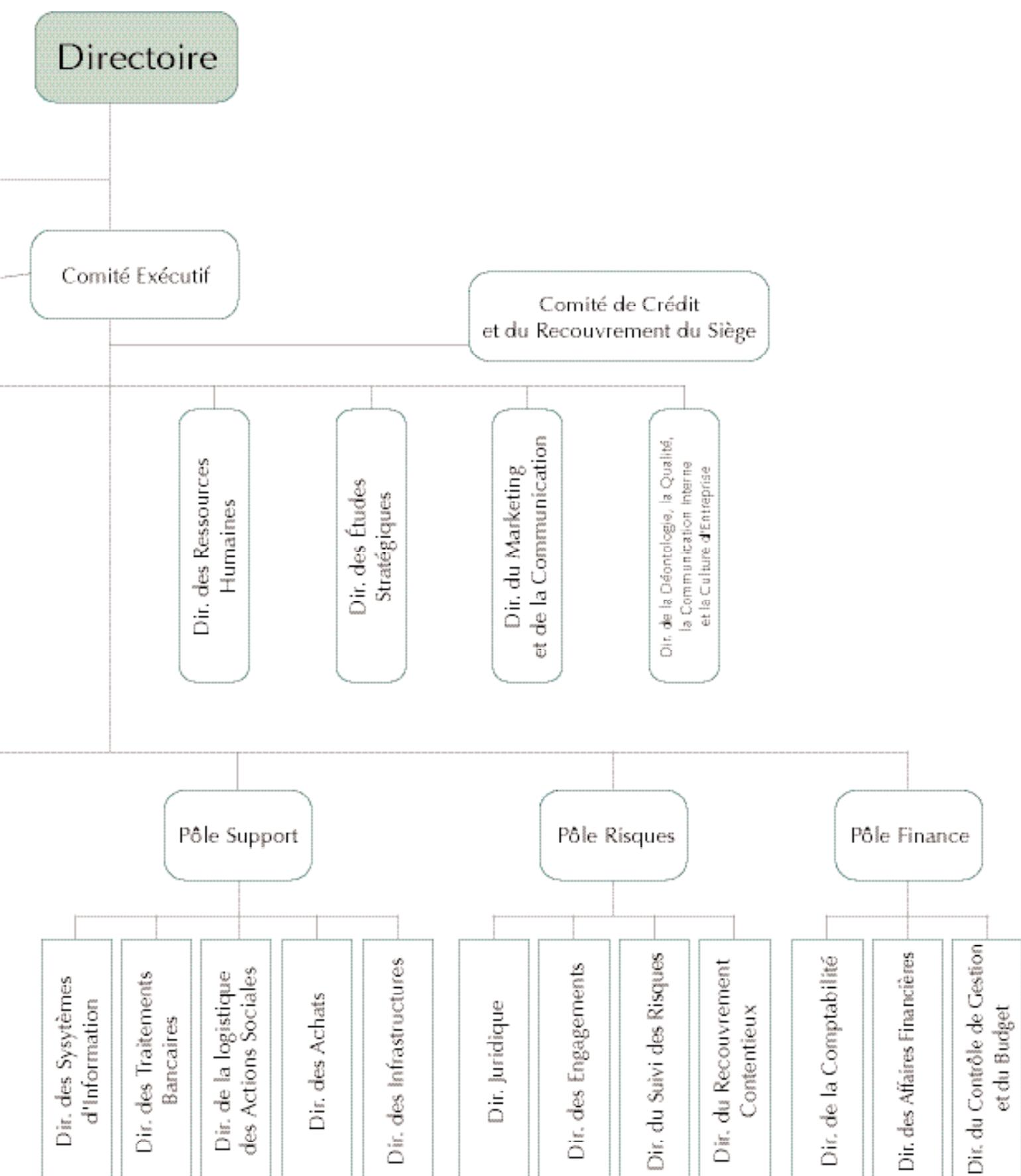
- Direction du Trésor et des Finances Extérieures

Ali BEDRANE



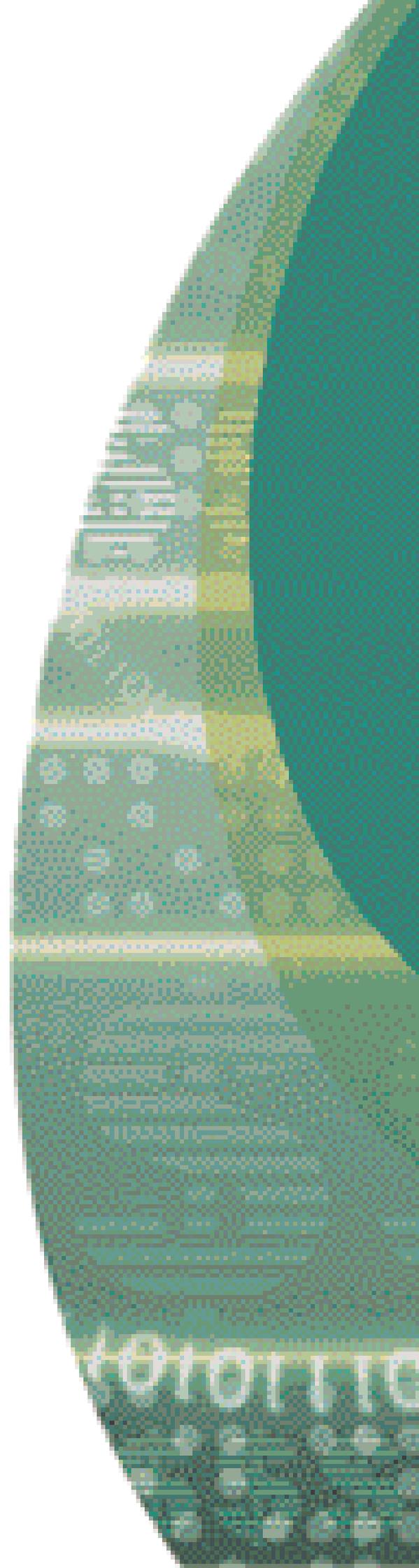
ORGANIGRAMME







ENVIRO N NEMENT EXTERNE



Environnement International

La croissance économique mondiale a accusé, en 2005, un ralentissement mais est restée soutenue, se situant à 4,8 %, en termes réels, contre 5,1 % en 2004. Ce fléchissement est dû principalement aux effets des catastrophes naturelles ayant touché certaines régions du monde, aux tensions géopolitiques au Proche Orient et surtout à la forte hausse des prix du pétrole brut qui ont atteint des records historiques, dépassant les 70 dollars le baril, aggravant ainsi les déséquilibres des balances des paiements des pays importateurs, et à fortiori des pays à faibles revenus.

Les Etats-Unis et la Chine restent les moteurs de la reprise, avec une forte croissance dans les pays émergents et en développement, même si la zone euro a connu une croissance relativement faible.

Aux Etats-Unis, le taux de croissance annuelle porté essentiellement par la consommation intérieure, s'est fixé à 3,5% au lieu de 4,4% en 2004.

Le Japon a connu une croissance économique de 2,7% après 2,6% en 2004. Cette croissance s'explique essentiellement par une forte demande interne, une dynamique des investissements et des exportations et une moindre dépendance vis à vis de la demande étrangère.

Dans la zone euro, la croissance est restée modeste en 2005 et s'est située à 1,3% contre 2,1 % en 2004. Les exportations nettes ont pâti de la hausse des cours du pétrole et des effets décalés de l'appréciation de l'euro. La consommation intérieure a stagné en raison de la faible augmentation des revenus.

Les pays émergents et ceux en développement ont connu une croissance en retrait par rapport à 2004, soit 6,4% contre 7,3%. Ce taux de croissance a été largement soutenu par l'essor des économies chinoise (9,9 %) et indienne (8%).

Le commerce mondial a progressé de 7,3 % en termes réels, après la hausse exceptionnelle de 10,4% enregistrée en 2004. Néanmoins, cette croissance reste plus rapide que celle de la production mondiale. En terme de valeur, les échanges commerciaux ont progressé de 12,9%.

Quant aux marchés de capitaux, les bourses ont enregistré en Europe et au Japon des performances à deux chiffres sur l'année, avec des progressions du CAC 40 de 23,4%, du DAX de 27,1%, du Footsie de 16,7 %, de l'indice Euro Stoxx de la zone euro de 21,3% et du Nikkei de 40,20%. Par contre, les valeurs américaines sont restées en marge du mouvement haussier d'ensemble, puisque l'indice Dow Jones a baissé de 0,6 % et que le Nasdaq n'a progressé que de 1,4%.



Environnement National

Sous l'effet de plusieurs facteurs internes et externes, l'activité économique a enregistré un net recul par rapport à l'année 2004. Ce ralentissement s'explique par des conditions climatiques défavorables, avec une contraction de la valeur ajoutée du secteur primaire de 17,7%, la hausse des prix du pétrole et la concurrence accrue des produits asiatiques.

Évalué à prix courants à 457,6 milliards de dirhams, le PIB a augmenté de 3,1 % contre 5,8 % en 2004. La croissance réelle à prix constants s'est établie à 1,7 % contre 4,2% en 2004, avec une progression du PIB non agricole de 5,3 %. Cette croissance a été principalement stimulée par l'investissement et la consommation, malgré le recul des revenus agricoles, légèrement compensé par la revalorisation des salaires dans les secteurs public et privé et par une inflation contenue dans les limites de 1%.

Activité sectorielle

Au niveau du secteur primaire, l'activité agricole a été marquée par une baisse générale, due à l'insuffisance des précipitations et à la réduction des superficies dédiées aux céréalicultures et aux légumineuses. Durant la campagne agricole 2004-2005, la production des quatre principales céréales a régressé de moitié par rapport à la précédente campagne.

La pêche côtière et artisanale a connu une tendance à la hausse, en 2005, grâce à une production et des débarquements de 865.400 tonnes, générant une hausse de 2% en volume et de 12% en valeur par rapport à 2004 et dégagant un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de dirhams.

Le secteur secondaire a connu un accroissement de l'activité de 6 % au lieu de 4,9% en 2004, avec un bon comportement du secteur du bâtiment et des travaux publics (5,9%), soutenu par l'exécution de vastes programmes d'infrastructures de base et de logements sociaux, illustrée par une augmentation de 25 % des concours bancaires au secteur de l'immobilier à fin 2005.

Le secteur de l'énergie est resté dynamique avec un accroissement de la production de 18,3 %, grâce à l'amélioration des capacités de raffinage et de production du pétrole (+ 7,9 %) et de l'énergie électrique (+ 8,8 %), liée au programme d'électrification du monde rural.

Le secteur minier a bénéficié d'une conjoncture internationale favorable et a enregistré une hausse de l'extraction minière de 5,2%, stimulée par une demande extérieure soutenue des phosphates et dérivés, dont les exportations ont progressé de 12,5% en volume (13,3 millions de tonnes) et 22 % en valeur (4,6 milliards de dirhams).

La production industrielle a connu un maintien de rythme avec une progression de 2,5% au lieu de 3,1% en 2004 et sa part dans le PIB est restée stable à 16,6% avec une baisse d'activité dans le secteur du textile et de l'habillement.

Sous l'effet de la concurrence des produits importés, de l'insuffisance de l'approvisionnement en produits agricoles et du relèvement du SMIG, les industries agro-alimentaires ont quasiment stagné et n'ont enregistré qu'une progression de 2,4% contre 5,3% en 2004, due essentiellement au bon comportement des industries de conserve de poissons, fruits et légumes et de l'activité des minoteries pour faire face à la demande intérieure.

Le secteur tertiaire a enregistré un accroissement de 4,8%, grâce à l'essor du secteur du tourisme, avec près de 6 millions de touristes. Cette évolution a eu des répercussions positives sur les secteurs des communications et des transports (+7,1%), du commerce (+4,7%) et sur l'activité hôtelière avec une hausse de 16% des nuitées déclarées dans les hôtels classés.

Emploi

Le marché de l'emploi a été fortement marqué par la mauvaise tenue du secteur agricole qui n'a enregistré que 8.000 créations nettes d'emplois contre 118.000 en 2004. Au niveau de l'économie nationale, les créations nettes d'emplois ont été de 91.000. Ces créations ont été principalement initiées par les secteurs du bâtiment, des travaux publics et des services. Le taux de chômage a connu une quasi-stagnation en 2005, avec un taux de 11% contre 10,8% en 2004.

Prix

La progression de l'indice du coût de la vie a généré un taux d'inflation de 1% pour l'ensemble de l'année 2005, au lieu de 1,5% en 2004. Cette décélération est à mettre à l'actif de l'indice des produits alimentaires qui n'a augmenté que de 0,2% au lieu de 2% en 2004. Quant à l'indice moyen des prix des produits non alimentaires, il a augmenté de 1,4%, touchant les transports et les communications.

Finances publiques

La hausse des prix du pétrole, l'accroissement des charges de compensation des produits pétroliers, le coût de l'opération des départs volontaires à la retraite, les paiements au titre des arriérés de la Caisse Marocaine des Retraites et des échéances de la dette extérieure ont pesé sur les finances publiques. Toutefois, et grâce au bon comportement des recettes fiscales, non fiscales et des privatisations (IAM et sucreries), la situation budgétaire a connu un meilleur sort par rapport aux objectifs fixés.

Les recettes ordinaires, y compris le produit des privatisations, se sont élevées à 131,4 milliards de dirhams, en hausse de 12% par rapport à 2004.

Les dépenses ordinaires ont totalisé près de 126,7 milliards de dirhams, contre 105 en 2004, soit une augmentation de 21,7 milliards de dirhams (17%).

Le Trésor a levé sur le marché des adjudications un montant net de 37 milliards de dirhams (contre 18 milliards en 2004), faisant passer son ratio d'endettement de 66,3% à 71,6 %.

Ainsi, l'année 2005 s'est soldée par un déficit budgétaire de 20,25 milliards de dirhams (4,4% du PIB), contre 15 milliards en 2004 (3,4% PIB), non compris les dépenses d'investissement et le solde négatif des comptes spéciaux du Trésor.

Echanges extérieurs

En 2005, la balance commerciale a accusé un déficit de 85,9 milliards de dirhams, soit 18,8% du PIB (69,9 milliards en 2004). Le taux de couverture s'est sensiblement dégradé passant de 55,7% en 2004 à 52,3% en 2005.

Ainsi, les importations sont évaluées à 180,3 milliards de dirhams, en progression de 22,4 milliards de dirhams (14,2%), sous l'effet de la hausse des importations hors pétrole (13 milliards de dirhams) et de l'achat de pétrole (9,4 milliards de dirhams).

Les exportations se sont chiffrées à 94,4 milliards de dirhams, soit une variation en plus de 6,5 milliards de dirhams ou 7,4% par rapport à 2004. Cette progression est liée aux ventes du Groupe OCP (12,5%), ainsi qu'aux exportations hors phosphates et dérivés qui ont connu une hausse de 4,2 milliards de dirhams, soutenue principalement par les apports de la pêche (27,1%).

Les recettes au titre des voyages (41,1 milliards de dirhams) et des transferts des Marocains résidant à l'étranger (40,5 milliards de dirhams), se sont inscrites en hausse de 17,6% et 8,8%, assurant un excédent au niveau du compte courant de la balance des paiements de 21 milliards de dirhams, y compris les investissements directs étrangers. Quant aux réserves de change, elles ont atteint 150 milliards de dirhams, en progression de 10,9%.

Environnement Bancaire et Financier

Liquidité du marché

La surliquidité qu'a connue le système bancaire en 2004 a légèrement diminué en 2005, avec des fluctuations saisonnières.

Pour résorber cette surliquidité, Bank Al-Maghrib est intervenue durant l'année 2005 par les moyens de la facilité de dépôt à 24 heures au taux fixe de 2,25% et des reprises de liquidités à 7 jours sur appels d'offres à 2,50%, pour un montant global de 11 milliards de dirhams.

Des resserrements des trésoreries bancaires ont accru les besoins des banques en liquidité, satisfaits par la Banque centrale par le biais des avances à 7 jours sur appels d'offres (3,25%) et les avances à 24 heures (4,25%), pour un montant total de 9,5 milliards de dirhams.

Masse monétaire

En 2005, l'agrégat de monnaie M3 a connu une progression de 14% pour se fixer à 474,8 milliards de dirhams, contre 416 en 2004 (+58,8 milliards de dirhams).

Cette progression résulte de l'augmentation des concours bancaires à l'économie de 29,3 milliards de dirhams, pour atteindre 292 milliards de dirhams, ou 11,2% contre 6,9% en 2004, de la consolidation des avoirs extérieurs nets qui ont connu une progression de 14,9% et de l'augmentation de 12% du crédit à caractère monétaire. Elle recouvre l'augmentation des réserves de change de Bank Al-Maghrib de 14,8 milliards de dirhams et celles détenues par les banques de 6,6 milliards de dirhams (+73,4%), sous forme de placements de devises auprès des correspondants étrangers.

Les comptes d'épargne et les placements à terme ont connu des augmentations respectives de 11,8% et 12,9% (10,6% et 0,4% en 2004).

Les créances nettes sur l'Etat ont accusé une hausse de 4,7 milliards de dirhams (6,5%) contre une baisse de 7,8% en 2004, en raison de l'accroissement des recours du Trésor au financement bancaire (3,4 milliards de dirhams) et par la dégradation de sa position nette auprès de Bank Al-Maghrib.

Le volume des créances en souffrance a fléchi de 4,5 milliards pour s'établir à 43,6 milliards de dirhams. Ce fléchissement est dû au reclassement par les banques des créances compromises et à l'annulation des créances de 100.000 agriculteurs, financées par le Crédit Agricole du Maroc et l'Etat, pour un montant de 3 milliards de dirhams.

Les ressources clientèle du système bancaire ont progressé en un an de 45,9 milliards de dirhams ou 14,5%, pour atteindre 363 milliards de dirhams.

Marché boursier

Les indices boursiers ont clôturé l'année en bonne position. Ainsi, le Masi a progressé de 22,5% au lieu de 11% à fin 2004. Dans la même lancée, le Madex a affiché une hausse de 23,7% contre 14,7 en 2004.

Le chiffre d'affaires a atteint 148,5 milliards de dirhams, en augmentation de 77 milliards de dirhams par rapport à 2004.

La capitalisation boursière a totalisé environ 252,3 milliards de dirhams, contre 206,5 milliards en 2004, soit une augmentation de 45,8 milliards de dirhams (+22,2%).

Taux d'intérêt

En 2005, les échanges quotidiens sur le marché interbancaire (hors interventions de BAM) ont atteint 1,76 milliard de dirhams contre 1,31 milliard en 2004.

Le taux moyen pondéré (TMP) du marché interbancaire a enregistré une hausse de 39 points de base, passant de 2,39% en 2004 à 2,78 en 2005.

Le taux moyen pondéré des dépôts à 6 mois auprès des banques est resté inchangé à 3,29%, celui à 12 mois à 3,61 % et à 3,48% pour les dépôts à 6 et à 12 mois.

Le volume des comptes sur carnets et les comptes à terme auprès du système bancaire ont enregistré des hausses respectives de 6,2 et 11,1 milliards de dirhams.



Les taux de rémunération des comptes sur carnets auprès des banques et sur livrets de la CEN ont connu des baisses, pour se situer à 2,28% (2,35% en 2004) et à 1,5% (2,10 % à fin 2004).

Le taux de rémunération des bons du Trésor à 6 mois s'est amélioré de 20 points de base pour se situer à 2,9%. Les taux des bons du Trésor sur le marché des adjudications à 52 semaines et à 2 ans se sont situés respectivement à 2,98 % et 3,31%.

Les taux du marché des bons du Trésor émis par adjudication à 5 ans (3,95% contre 4,04% en 2004) et à 15 ans (5,28% contre 5,51% en 2004) ont affiché une légère baisse.

Quant aux taux débiteurs bancaires minimums et maximums, ils n'ont enregistré aucun changement et se sont maintenus à 7,58% et 11,4%.

Evolution du Secteur Agricole

Le régime pluviométrique ayant marqué la campagne agricole 2004-2005 a été caractérisé par :

- Une répartition temporelle irrégulière des précipitations qui se sont concentrées sur les mois d'octobre 2004 et de février 2005 ;
- Une période sèche s'étalant de fin décembre 2004 au 20 février 2005, avec des températures basses et des gelées, entraînant un ralentissement de la croissance des céréales d'automne et de la végétation pastorale, ainsi que des dégâts sur certaines cultures (maraîchages, canne à sucre...) ;
- Une absence de pluies dès le début du mois de mars 2005, aggravée par des températures au-delà de la normale, ce qui a affecté le développement normal et qualitatif des céréales.

Dans ce contexte, le cumul pluviométrique moyen national enregistré s'est élevé à 228 mm (419 mm en 2003-2004) contre 357 mm en année normale, soit un déficit de 37%. Les réserves d'eau disponibles au niveau des barrages à usage agricole ont atteint 5,8 milliards de m³, correspondant à un taux de remplissage global de 53%, contre un taux de 74% enregistré en début de campagne précédente.

Céréales

La superficie dédiée aux céréales d'automne a atteint 5,4 millions Ha, soit une baisse de 4,3% par rapport à la campagne précédente et une légère hausse de 2% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

La production des quatre principales céréales a atteint 42 millions de quintaux, contre 83 millions en 2003-2004, enregistrant ainsi une baisse du niveau de la production de 51% par rapport à la campagne agricole précédente, avec un rendement moyen de 7,8 quintaux/Ha. Le blé tendre (21 millions de quintaux), le blé dur (9,4 millions de quintaux), l'orge (11 millions de quintaux) et le maïs (501.000 quintaux), ont vu leur production régresser respectivement de 40,2%, 53,5%, 60% et 78%. La production de riz s'est élevée à 427.000 quintaux (67,8 Q/Ha), contre 221.000 en 2003-2004.

Les importations de céréales se sont élevées à 28,7 millions de quintaux, avec un triplement des achats d'orge (6,4 millions de quintaux).

Légumineuses

La superficie semée en légumineuses alimentaires (fèves, lentilles, pois chiches et petits pois), s'élève à 351.000 Ha, se situant à peu près au même niveau que celui de la campagne précédente (365.000 Ha)

Quant à la production, elle s'est fixée à 1,487 million de quintaux, affichant une baisse de 38,3% par rapport à l'année précédente (2,412 millions de quintaux) et de 21% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Quant au rendement, il a chuté de 8,2 à 4,2 quintaux à l'Ha.

Cultures sucrières

Les périmètres betteraviers ont connu une conjoncture marquée par des conditions climatiques et hydriques favorables et le recours de plus en plus d'agriculteurs à la pratique de cette culture, dont la superficie récoltée a enregistré une hausse de 14% par rapport à la campagne écoulée, passant de 59.350 à 69.200 Ha.

La récolte de la betterave à sucre a progressé de 12,4%, pour s'élever à 3,6 millions de tonnes, contre 3,17 millions de tonnes en 2003-2004, soit un rendement moyen de 51,8 tonnes/Ha contre 53,1 en 2003-2004.

S'agissant de la canne à sucre, les superficies récoltées se sont élevées à 13.384 Ha contre 14.510 en 2003-2004. La production s'est établie à 786.254 tonnes en régression de

9,8%. Le rendement (58,7 tonnes/Ha) a, sous l'effet du gel, baissé de 12,5% par rapport à la campagne précédente (67 tonnes/Ha).

La production totale de sucre s'est établie à près de 471.800 tonnes, en baisse de 6,4%, d'où une progression des importations de sucre de 13,3% en un an.

Cultures oléagineuses

Durant la campagne 2004-2005, la superficie oléicole a connu une extension de 10 000 Ha passant de 580 000 à 590 .000 Ha.

La production d'olives a atteint 700 000 tonnes, soit une expansion en volume de 28,5% par rapport à la campagne précédente. S'agissant de la production d'huiles d'olive, elle s'est maintenue à 70 000 tonnes, dont 31.357 tonnes ont été exportées, soit un accroissement de 32%.

Les superficies récoltées en tournesol ont atteint 53.300 Ha, en régression de 16% par rapport à la campagne précédente. La production a chuté de 47,5% pour se situer à 182 000 quintaux au lieu de 347.000 un an auparavant.

La production d'arachide, cultivée en zones irriguées, a connu une hausse de 7,6% pour atteindre 487 000 tonnes, contre 450 000 tonnes en 2003-2004.

Cultures maraîchères

Les superficies dédiées aux cultures maraîchères de primeurs au cours de la campagne 2004-2005 ont porté sur 28.500 Ha, enregistrant une légère hausse de 2,5% par rapport à la campagne précédente (27.500 Ha).

La production globale s'élève à 1,3 million de tonnes de primeurs, soit une baisse de près de 4% par rapport à la campagne précédente (1,353 million de tonnes), dont 530.000 tonnes ont été exportées (+8%).

Les superficies globales de tomates réalisées au cours de cette campagne sont de 6.000 Ha, se situant au même niveau que la dernière campagne, avec une production totale de l'ordre de 627.000 tonnes. Les exportations ont enregistré une hausse de 7,3% (236.700 tonnes contre 220.000 en 2003-2004), du fait de l'augmentation du contingent prévu par l'accord d'association entre le Maroc et l'Union Européenne.

La superficie réservée à la pomme de terre est de 7.100 Ha, soit le même niveau que la campagne précédente. La production est de l'ordre de 130.000 tonnes, dont 45.000 ont été exportées.

Agrumes

La campagne 2004-2005 a enregistré une production d'agrumes de l'ordre de 1,320 million de tonnes, soit une amélioration de 15 % par rapport à la campagne précédente (1,138 million de tonnes).

Cette amélioration de la production s'est répercutée sur les exportations qui ont enregistré une hausse de 12% par rapport à la campagne précédente, avec un volume de 490.000 tonnes, dont 54% à destination de l'Union Européenne.

Légumes et fruits divers

Cette filière a connu un développement accéléré, accompagné par une expansion des exportations, qui sont passées de 214.000 tonnes en 2003-2004 à 250.000 tonnes à l'issue de la campagne 2004-2005. Cet accroissement notable résulte de la focalisation des opérateurs sur la diversification des cultures d'exportation à haute valeur ajoutée.

La récolte de raisins s'est accrue de 6% pour se situer à 334.000 tonnes, répartie en raisins de table (231.000 tonnes) et raisins de cuve (103.000 tonnes).

La production de dattes s'est inscrite en baisse de 8,6%, avec une production de 64.000 tonnes.

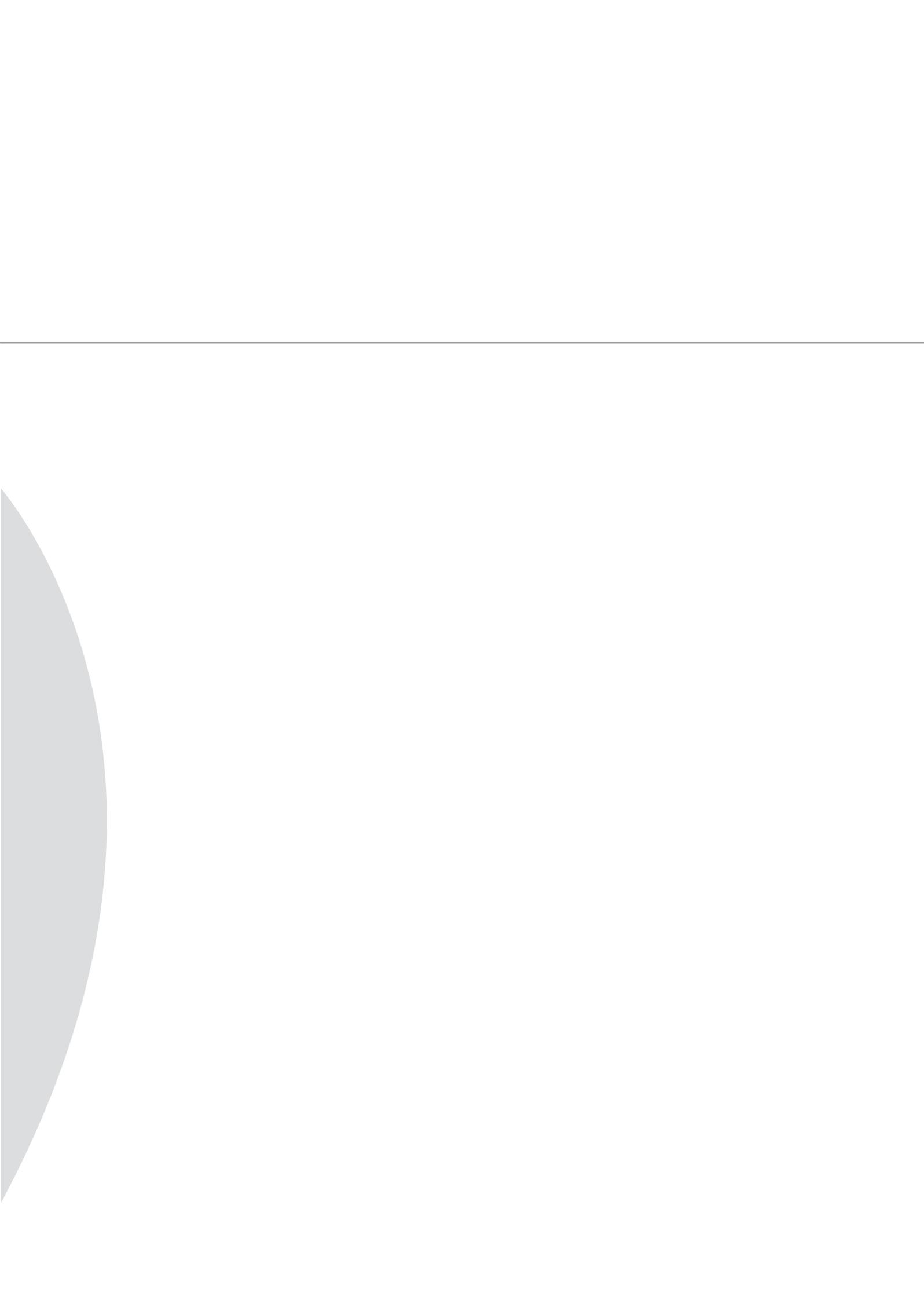
Production animale

Malgré les effets de la sécheresse, l'effectif du cheptel, constitué à 67,7% d'ovins, s'est maintenu à peu près au même niveau que celui de la précédente campagne agricole, soit 24,9 millions de têtes en 2004-2005 contre 25,1 millions de têtes en 2003-2004.

La production de viande rouge a nettement progressé pour atteindre 400.000 tonnes, contre 316.000 en 2004. La même tendance à la hausse a caractérisé la production de viande blanche qui a augmenté de 6% pour atteindre 360.000 tonnes (contre 338.000 en 2004).







ACTIVITÉ DU
CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC
EN 2005



Faits marquants 2005

Février

- Lancement des chantiers de recadrage du plan d'entreprise CAP 2008.
- Ouverture de la première agence du CAM à Dakhla dédiée aux particuliers et professionnels.

Mars

- Mise en place de l'activité Terminal de Paiement Electronique (TPE).
- Mise en place du produit "Sakan Al Mabrouk".
- Mise en place du produit "Sakan Al Istiqrar".
- Commercialisation de l'assurance "Prêts clients".

Avril

- Convention avec la Caisse de Dépôts et de Gestion pour un large partenariat dans divers domaines d'activités bancaires et financières (OPCVM, partenariats bancaires, leasing...).
- Convention de partenariat avec la Trésorerie Générale du Royaume pour la prise en charge du paiement des fonctionnaires.

Mai

- Présentation du programme d'actions du CAM en faveur du monde rural, lors d'une séance de travail présidée par Sa Majesté le Roi.
- Lancement de la campagne de communication visant à accompagner le plan d'action envers le monde rural.
- Convention de partenariat avec l'Agence Nationale de la Conservation Foncière pour mettre à la disposition de son personnel un ensemble de produits et services bancaires.

Juin

- Séminaire interne autour du thème « Cultivons nos campagnes de demain » portant sur le plan d'action pour le traitement des créances difficiles, Dar El Fellah et les nouveaux produits (Achamil, Reconversion,...).
- Lancement de la carte bancaire « Visa Gold ».
- Suppression de la rémunération pour les nouveaux comptes à vue créditeurs et révision progressive à la baisse pour les anciens.
- Création du Comité d'Entreprise et du Comité de Sécurité et d'Hygiène.

Juillet

- Convention de partenariat avec l'Association des Marchands Importateurs du Matériel Agricole (AMIMA) visant à faciliter aux agriculteurs l'acquisition du matériel agricole.
- Convention avec l'ONEP aux termes de laquelle le Crédit Agricole apporte un concours financier de l'ordre de 300 millions de dirhams pour l'approvisionnement en eau potable des populations rurales.

Septembre

- Signature de la Convention de Fusion CAM-BMAO.

Octobre

- Lancement des chantiers d'élaboration du nouveau schéma directeur informatique et de la nouvelle organisation de la fonction comptable de la banque.
- Signature, sous l'égide de Sa Majesté le Roi, de la convention sur la réalisation d'un programme triennal d'aide aux enfants des zones rudes, entre la Fondation Mohammed V pour la solidarité, le Crédit Agricole du Maroc, la Caisse de Dépôt et de Gestion, la Société Royale d'Encouragement du Cheval, l'Office National d'Electricité, l'Office National de l'Eau Potable et Ciments du Maroc.
- Relance du produit avance sur salaire « Al Hana » destiné aux salariés et aux retraités, rebaptisé « Al Akhdar Mazaya ».
- Amélioration des caractéristiques du crédit « Assakan Al Afdal », avec l'introduction du taux variable, désormais commercialisé sous l'appellation « Assakan Al Akhdar ».

Novembre

- Lancement du produit « Mécanisation ».
- Mise en place du crédit « Khadamat ».
- Création du Pôle Banque de Financement et d'Investissement.
- Réorganisation du Pôle Risques et du Pôle Support.

Décembre

- Arrêté du Ministre des Finances transformant les bons CNCA à un an, emploi obligatoire détenu par les banques, en dette remboursable en 10 annuités égales.
- Tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque qui a approuvé les modalités de l'absorption de la BMAO et des augmentations du capital social du CAM.
- Désignation de la BNDE, représentée M. Ali HARRAJ, Secrétaire Général de la CDG et de la Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances, représentée par son PDG, en qualité de nouveaux membres du Conseil de Surveillance du CAM.
- Annulation des dettes de 99.584 agriculteurs pour un montant de 2.966 millions de dirhams.
- Mise en œuvre du nouveau règlement intérieur du personnel.
- Organisation et renforcement du Contrôle Général conformément au plan CAP 2008 qui prévoit la mise à niveau du système de contrôle interne.

Chiffres clés du Crédit Agricole

INDICATEURS (en millions de DH)	2004*	2005	(Variation en %) 2005/2004
------------------------------------	-------	------	-------------------------------

BILAN

Total Bilan	31 232	34 413	10,2%
--------------------	---------------	---------------	--------------

ACTIVITES

Dépôts clientèle	21 192	26 659	25,8%
-------------------------	---------------	---------------	--------------

Créances clientèle (saines)	15 992	18 878	18,0%
------------------------------------	---------------	---------------	--------------

RESULTATS

Produit net bancaire	1 014	1 371	35,2%
-----------------------------	--------------	--------------	--------------

Coefficient d'exploitation	69 %	56%	-13 points
-----------------------------------	-------------	------------	-------------------

Résultat brut d'exploitation	330	620	87,9%
-------------------------------------	------------	------------	--------------

MOYENS

Réseau	215	300	+85 unités
---------------	------------	------------	-------------------

Effectif	2 681	2 939	9,6%
-----------------	--------------	--------------	-------------

* Bilan fusionné CAM/BMAO

Axes Stratégiques

1- Recadrage du plan de développement

Le plan stratégique CAP 2008 a été recadré en 2005 pour tenir compte de l'opération d'annulation, décidée suite aux Hautes Instructions Royales, de la dette de 100.000 agriculteurs, mais également pour intégrer un ensemble d'actions ayant un impact significatif sur les fonds propres de la banque et notamment :

- La mise en œuvre de la fusion-absorption de la BMAO ;
- La suppression de l'emploi obligatoire (Bons CNCA à un an) avec l'arrêt des souscriptions et l'amortissement de l'encours sur dix ans ;

- L'acquisition du portefeuille moyen terme sain de la BNDE ;
- La réévaluation des actifs immobiliers ;
- Le remboursement anticipé d'une importante ligne d'emprunt externe fortement exposée au risque de change.

Le plan d'entreprise ainsi recadré doit permettre au Crédit Agricole de :

- Respecter, dans les meilleurs délais, la réglementation prudentielle édictée par Bank Al-Maghrib et consolider les règles de bonne gouvernance de la banque ;
- Réaliser pour le compte de l'Etat la mission de service public, inscrite dans ses statuts, et qui en fait une banque universelle chargée :
 - De réinsérer un maximum d'agriculteurs dans les circuits de financement ;
 - De contribuer à la mise à niveau du secteur agricole à travers des produits adéquats.
- Assurer une rentabilité financière satisfaisante pour ses actionnaires.

2- Fusion absorption de la BMAO par le CAM

L'année 2005 a été marquée par la réalisation de la fusion-absorption de la BMAO. En effet, l'Assemblée Générale Extraordinaire du CAM, réunie le 22 décembre 2005, a décidé l'absorption de la BMAO et la transmission universelle de son patrimoine.

Pour la rémunération des apports nets de la BMAO, il n'a pas été procédé à l'échange d'actions de la BMAO contre des actions du Crédit Agricole du Maroc, celui-ci détenant, au 31 décembre 2005, l'intégralité des actions représentant le capital de la BMAO.

En conséquence, l'intégration des éléments de l'actif et du passif de la BMAO dans les comptes du Crédit Agricole du Maroc a permis de dégager un boni de fusion de 212 millions de dirhams, totalement incorporé dans le résultat du CAM pour l'exercice 2005.

La fusion est devenue définitive au 31 décembre 2005, conformément aux dispositions de la Convention de fusion signée entre le CAM et la BMAO le 30 septembre 2005. Elle a cependant un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005.

Ainsi, toutes les opérations réalisées par la BMAO, à compter du 1^{er} janvier 2005 et jusqu'à la date de réalisation définitive, sont considérées de plein droit comme étant faites pour le compte du Crédit Agricole du Maroc.

Aussi, le Crédit Agricole du Maroc a-t-il établi un bilan unique au 31 décembre 2005 qui comprend l'intégration de l'apport et le résultat d'exploitation de la BMAO de l'exercice 2005.

Toutes les formalités juridiques et fiscales, ainsi que celles relatives à la subrogation des garanties ont été accomplies. Toutes les garanties dont bénéficiait la BMAO ont été reportées sur le CAM.

L'intégration opérationnelle a été entamée en octobre 2005 et se prolongera jusqu'à la migration des systèmes d'information.

Enfin, le personnel de la BMAO a été intégralement repris par le Crédit Agricole du Maroc avec ses droits acquis conformément à la réglementation en vigueur.

3- Renforcement de la structure financière de la Banque

Dans le cadre du plan d'action à destination du monde rural et suite à la décision des Pouvoirs Publics, le Crédit Agricole du Maroc a mis en place une opération de grande envergure d'abandon des dettes de près de 100.000 petits agriculteurs en déficit.

L'opération porte sur une enveloppe globale de près de 3 milliards de dirhams, dont 2 milliards de dirhams supportés par la banque et 1 milliard de dirhams par l'Etat.

Une campagne de communication a été lancée pour mieux informer les bénéficiaires, destinataire chacun d'une lettre de notification annulant totalement et définitivement leurs dettes.

Par ailleurs, pour accompagner cette opération d'annulation, et parallèlement à l'opération de fusion-absorption de la BMAO, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2005 a décidé deux augmentations de capital.

La première porte le capital social du CAM de 1.200.000.000 dirhams à 1.820.512.800 dirhams par l'émission au prix unitaire de 177,27 dirhams de 6.205.128 actions nouvelles, avec jouissance au premier janvier 2006.

Ce prix unitaire a été établi sur la base d'une évaluation du CAM à 5 milliards de dirhams « post money », confirmée par deux organismes indépendants : DELOITTE et CFG.

Aux termes des deux accords de partenariat conclus avec la CDG et avec la MAMDA/MCMA, la souscription des nouvelles actions a été réservée au Groupe CDG pour 4.230.769 actions, à la MAMDA pour 987.180 actions et à la MCMA pour 987.179 actions, avec la suppression du droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires.

La souscription de la MAMDA/MCMA a été libérée par un apport en numéraire de 350 millions de dirhams, incluant une prime d'émission de 152,5 MDH.

Celle du groupe CDG a été libérée pour un montant de 750 millions de dirhams, incluant une prime d'émission de 327 MDH, et ce, par compensation avec des dettes exigibles découlant du transfert au CAM de créances à moyen et long terme de la BNDE.

La souscription des 6.205.128 nouvelles actions et leur libération intégrale par les souscripteurs ayant été effectuées, la réalisation définitive de l'augmentation de capital à 1.820.512.800 dirhams a pu être constatée par la même Assemblée Générale Extraordinaire.

La deuxième augmentation a porté le capital social à 2 820 512 800 dirhams par l'émission de 10 000 000 actions nouvelles au prix unitaire de 100 dirhams, réservées exclusivement à l'Etat Marocain, actionnaire initial du CAM, avec la suppression du droit préférentiel de souscription des autres actionnaires. Cette opération représente la contribution de l'Etat au coût d'annulation de la dette des 100 000 agriculteurs en situation de précarité. Elle sera libérée en tranches, la première avant fin mars 2006 et la dernière avant mars 2008.

Parallèlement à la double augmentation du capital, le Crédit Agricole a procédé à l'évaluation de son patrimoine immobilier par un Cabinet indépendant. L'écart favorable qui en a résulté a alimenté les fonds propres de la banque pour un montant de 361 millions de dirhams. Il en est de même pour le produit de la fusion absorption de la BMAO de 212 millions de dirhams.



Activité Générale

1- Ressources

Au 31 décembre 2005, les ressources globales ont atteint 32 409 millions de dirhams contre 27 806 millions de dirhams à la fin de l'exercice 2004, soit une hausse de 4 603 millions de dirhams ou 16,6%.

La ventilation des principales ressources à fin 2005 se présente comme suit :

(En millions de dirhams)

Ressources	Décembre 2004 (*)		Décembre 2005		Variation Déc 05 / Déc 04
	Montant	Part (%)	Montant	Part (%)	
Dépôts	21 192	76,2%	26 659	82,3%	25,8%
Bons CNCA à 1 an	4 100	14,8%	4 570	14,1%	11,5%
Emprunts Extérieurs	2 514	9,0%	1 180	3,6%	-53,1%
Total	27 806	100%	32 409	100%	16,6%

(*) CAM + BMAO

Ressources clientèle

Les ressources clientèle ont poursuivi au cours de 2005 leur tendance haussière. Elles se sont établies à 26.659 millions de dirhams au 31 décembre 2005 contre 21.192 millions de dirhams à fin décembre 2004. Ainsi, les dépôts clientèle ont augmenté de 5.467 millions de dirhams, ou +25,8%.

Cet accroissement, supérieur à celui du système bancaire (+14,6%), a permis de faire passer la part de marché du Crédit Agricole de 6,7% à 7,3%.

La part des ressources clientèle dans les ressources globales s'est établie, à 82,3% à fin 2005 contre 76,2% au 31 décembre 2004.

Le réseau de l'ex-BMAO a contribué aux ressources clientèle du groupe CAM pour un montant global de 3.384 millions de dirhams, dont 3.107 millions de dirhams au titre du traité de fusion et 277 millions de dirhams collectés en 2005.

La structure des dépôts de la clientèle s'améliore d'année en année et se présente comme suit à fin 2005 :

(En millions de dirhams)

Dépôts	Décembre 2004		Décembre 2005		Variation Déc 05 / Déc 04
	Montant	Part (%)	Montant	Part (%)	
Compte à vue créditeurs	13 535	63,9%	17 859	67,0%	32,0%
Autres Dépôts	767	3,6%	709	2,7%	-7,6%
Ressources Non Rémunérées	14 302	67,5%	18 568	69,7%	29,8%
Compte d'épargne	2 923	13,8%	3 338	12,5%	14,2%
Dépôts à terme	3 967	18,7%	4 753	17,8%	19,8%
Ressources Rémunérées	6 890	32,5%	8 091	30,3%	17,4%
Total dépôts	21 192	100%	26 659	100%	25,8%

Les ressources non rémunérées sont passées de 14.302 millions de dirhams en 2004 à 18.568 millions de dirhams en 2005, enregistrant un accroissement de 29,8% alors que les ressources rémunérées sont passées de 6.890 millions de dirhams à 8.091 millions de dirhams, en hausse de 17,4%. De ce fait, la part des ressources non rémunérées dans les ressources globales a connu une amélioration de 220 points de base, passant de 67,5% en décembre 2004 à 69,7% à fin 2005.

Notons qu'au niveau de l'ensemble du système bancaire, les ressources non rémunérées représentent 56,3% du total des ressources clientèle.

Ex Bons CNCA

Les ex Bons CNCA à 1 an ont atteint 4.570 millions de dirhams au 31 décembre 2005. Conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 6 décembre 2005, cet encours sera remboursé en 10 annuités égales, la première en mars 2006.

Emprunts extérieurs

Les emprunts extérieurs se sont élevés à 1.180 millions de dirhams, au 31 décembre 2005, contre 2.514 millions de dirhams au 31 décembre 2004, soit une baisse de 1.334 millions de dirhams ou 53,1%, suite notamment au remboursement anticipé de 1 milliard de dirhams sur une ligne d'emprunt externe, fortement exposée au risque de change.

La part des emprunts extérieurs dans les ressources globales s'est ainsi établie à 3,6% à fin 2005, contre 9% au 31 décembre 2004.

Coût des ressources

Sous l'effet conjugué du renforcement de la part des ressources les moins onéreuses et de la limitation de la rémunération des comptes à vue, le coût moyen des ressources globales s'est établi à 2,85% à fin décembre 2005 contre 3,22% à la fin de l'exercice précédent, en baisse de 37 points de base.

Le coût moyen par type de ressources s'est élevé au 31 décembre 2005 à :

- Ressources clientèle : 1,99% contre 2,32% en 2004 (-33 points de base) ;
- Ex bons CNCA à 1 an : 3,79% contre 4,12% en 2004 (-33 points de base) ;
- Emprunts extérieurs : 3,36% contre 5,20% en 2004 (-184 points de base).

2- Emplois clientèle

Encours de crédit

Encours total

Au 31 décembre 2005, l'encours des crédits à la clientèle a atteint 26 707 millions de dirhams contre 25 399 en 2004, soit un accroissement de 1 308 millions de dirhams ou 5,1%.

L'intégration de la BMAO a permis d'accroître l'encours des crédits bruts de 3 026 millions de dirhams, dont 2 564 millions de dirhams au titre du traité de fusion et 462 millions de dirhams correspondant à l'activité 2005.

(En millions de dirhams)

Emplois	Décembre 2004 (*)		Décembre 2005		Variation Déc 05 / Déc 04
	Montant	Part (%)	Montant	Part (%)	
Créances Saines	15 992	63,0%	18 878	70,7%	18,0%
Créances en souffrance	9 407	37,0%	7 829	29,3%	-16,8%
Total	25 399	100%	26 707	100%	5,1%

Crédits sains

Le total des crédits sains s'est élevé, à fin 2005, à 18 878 millions de dirhams contre 15 992 millions de dirhams au 31 décembre 2004, soit une hausse de 2.886 millions de dirhams ou 18%.

La variation des créances saines résulte de :

- L'apport de 738 millions de dirhams de créances par la BNDE ;
- L'assainissement de 460 millions de dirhams de créances classées en souffrance ;
- Le déclassement en souffrance de 2.068 millions de dirhams, dont notamment 1 082 millions de dirhams au titre de l'opération d'annulation des dettes des agriculteurs en situation de précarité.

L'évolution de la répartition des créances saines par type de crédit se présente comme suit :

(En millions de dirhams)

Emplois	Décembre 2004		Décembre 2005		Variation Déc 05 / Déc 04
	Montant	Part (%)	Montant	Part (%)	
Crédits de trésorerie	7 016	43,9%	9 000	47,7%	28,3%
Crédits à la consommation	241	1,5%	329	1,7%	36,5%
Crédits à l'équipement	7 053	44,1%	7 694	40,8%	9,1%
Crédits immobiliers	1 254	7,8%	1 458	7,7%	16,3%
Crédits divers	428	2,7%	397	2,1%	-7,2%
Total	15 992	100%	18 878	100%	18,1%

Il apparaît ainsi que la progression a concerné tous les types de crédit, les plus fortes hausses étant enregistrées par les crédits à la consommation, les crédits de trésorerie et les crédits immobiliers qui se sont appréciés respectivement de 36,5%, 28,3% et 16,3%.

Les créances saines du réseau BMAO, dont le montant s'élève à 1.861 millions de dirhams au 31 décembre 2005, se répartissent comme suit :

- Crédits aux entreprises : 1.476 millions de dirhams, soit 79,3% du total des crédits sains ;
- Crédits aux particuliers : 385 millions de dirhams, soit 20,7%.